



ADNA - Lettre Info janvier 2016

<http://www.adna06.fr>

Bonne année 2016 à tous

L'équipe ADNA vous adresse ses meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour la nouvelle année. Quelle vous apporte succès et réussite dans les projets que vous entreprendrez.

Pour les riverains de l'aéroport ACM, l'enjeu de 2016 va être d'obtenir effectivement les contreparties agréées en Commission Consultative de l'Environnement (CCE) d'avril 2015, qui a conduit à l'arrêté ministériel d'octobre 2015 autorisant des jets jusqu'à 35 tonnes, réputés moins bruyants bien que plus gros.

Malgré nos efforts déployés depuis avril, nous avons bien du mal à faire respecter ces éléments. Pour les trajectoires réalisées, ADNA a présenté en CCE du 14 décembre une vue ciblée sur les trajectoires de jets, « trombone » sur 3 semaines) à partir du 19 septembre. Voir pages 1 à 4 de : [Présentation ADNA à la CCE](#), montrant qu'il reste beaucoup à faire.

Puis pages 5 et suivantes sont résumées les attentes de fond des riverains.

ADNA n'a pas signé la « charte d'engagements pour l'environnement » proposée par ACM.

Dans une lettre au Sous Préfet : [Cliquez -ici](#)

ADNA a posé le problème du développement de la population lié au PLU et du développement de l'aéroport; Ainsi qu'insisté sur les points majeurs : passer sur le chapiteau bleu afin d'éviter le collinaire face aux pistes, et mise en place d'une nouvelle trajectoire dite « nord-ouest ».

Site web de l'ADNA – <http://www.adna06.fr>

Le Directeur Général de la DGAC (Direction Générale Aviation Civile) a répondu à nos courriers, « « « lien » » », concluant sur le renforcement des actions de contrôle des trajectoires, et le respect de la réglementation afin d'améliorer le sort des riverains.

Par ailleurs, merci de régler votre cotisation pour l'année 2016 dont le montant est de 10 € par foyer. Cliquez sur ce lien pour télécharger le bulletin accompagnant votre cotisation.

[Télécharger](#)

Site web de l'ADNA – <http://www.adna06.fr>